

**De :** [Accès à l'information - Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)  
**À :**  
**Objet :** RE: 200875009\_Qualité de l'eau  
**Date :** 4 décembre 2024 13:53:00  
**Pièces jointes :** [200875009\\_Documents\\_visés.pdf](#)  
[image001.png](#)  
[A- Art. 53 et 54\\_2020.pdf](#)  
[Avis de recours\\_2020.pdf](#)

---

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 14 juillet dernier, concernant le lac Noir au KM 22 du chemin Alliance à Dolbeau-Mistassini.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau du Saguenay-Lac-St-Jean / MJT**  
Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)





NUMÉRO DU FORMULAIRE : #048115

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

\* Nom du plan d'eau lac noir #329 du RSVlac.

\* Municipalité Sainte-Élisabeth

\* Région administrative Saguenay—Lac-Saint-Jean

Photo : Oui Nombre 5

(Transmettre par courrier ou courriel et indiquer le numéro de formulaire : #048115)

### 2. OBSERVATIONS DE LA FLEUR D'EAU

\* Plan d'eau visité : **en partie**  
*Précisez le ou les secteurs visités surtout la habitée.*

\* Date et heure de l'observation : Date : 2020/6/30 Heure : 14:01

\* Couleur : Turquoise

Plusieurs catégories peuvent être cochées

\* Apparence et intensité

Catégorie 1 Densité **faible** de particules réparties de façon clairsemée dans la colonne d'eau. Peut donner l'apparence :

- d'une eau anormalement trouble;
- de particules qui flottent entre deux eaux;
- de traînées clairsemées en surface.

Catégorie 2a Densité **moyenne à élevée** de particules distribuées dans la colonne d'eau comme :

- une soupe au brocoli plus ou moins consistante;
- une purée de pois;
- des agrégats ou amas (boules, flocons, filaments, autres) nombreux ou rapprochés.

Catégorie 2b Densité **très élevée** de particules concentrées à (écume) la surface de l'eau. L'écume se présente sous la forme :

- de films ou de traînées opaques à la surface de l'eau;
- d'un déversement de peinture;
- d'un dépôt près du rivage ou sur celui-ci.

Ne sais pas

* Localisation des secteurs touchés :	Précisez l'adresse municipale, les coordonnées GPS, le secteur ou le nom de la baie, etc. art. 53-54		
* Étendue de la fleur d'eau ou de l'écume	En présence de plusieurs secteurs touchés par une fleur d'eau ou par de l'écume, considérez la superficie totale <b>approximative</b> des observations pour chacune d'elles  <b>Étendue de la fleur d'eau (catégorie 1 et 2a)</b> par rapport à la superficie totale du plan d'eau  Limitée (moins de 50%)  <b>Étendue de l'écume (catégorie 2b)</b>  <b>Précisions :</b>  surtout le long des rives.		
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PLAN D'EAU</b>			
Résidences riveraines (y compris les chalets)	Nombre approximatif : 41		
* Moteur permis	À essence		
<i>Plusieurs cases peuvent être cochées</i> * Usages connus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise d'eau individuelles dans le plan d'eau</li> <li>• Plage publique</li> <li>• Baignade (Y compris planche à voile, ski nautique, kitesurf, etc.)</li> <li>• Navigation de plaisance</li> <li>• Pêche</li> </ul>		
Renseignements additionnels			
<b>COORDONNÉES DE L'OBSERVATEUR</b>			
* Prénom et Nom :	art. 53-54		
Courriel :	art. 53-54		
Adresse complète :	art. 53-54		
* Téléphone :	Résidence : art. 53-54	Bureau :	Cellulaire : art. 53-54

Si vous pensez avoir des problèmes de santé liés à la présence d'algues bleu-vert, veuillez consulter votre médecin ou joindre le service Info-Santé au 8-1-1.

Si vous soupçonnez qu'un animal est mort à la suite d'une exposition aux fleurs d'eau d'algues bleu-vert, veuillez joindre Services Québec au 1 877 644-4545.

Ce formulaire peut également être transmis par courriel ou télécopieur. Envoyez vos photos par courriel si possible.

Pour tout autre renseignement ou si vous êtes dans l'impossibilité d'utiliser le courriel ou le télécopieur, n'hésitez pas à téléphoner à votre bureau régional. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez joindre Urgence-Environnement au 1 866 694-5454.

**Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**

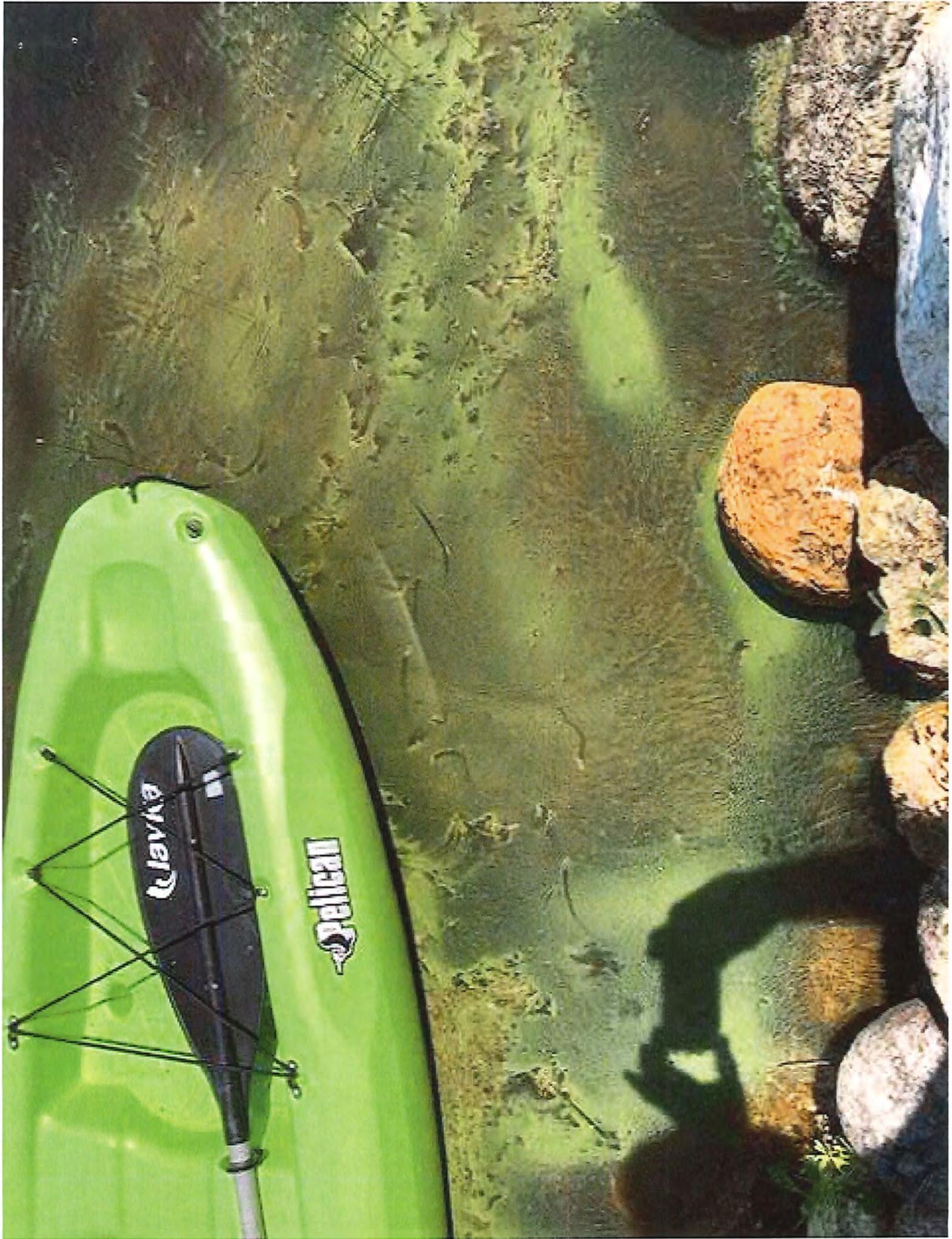
3950, boulevard Harvey, 4e étage

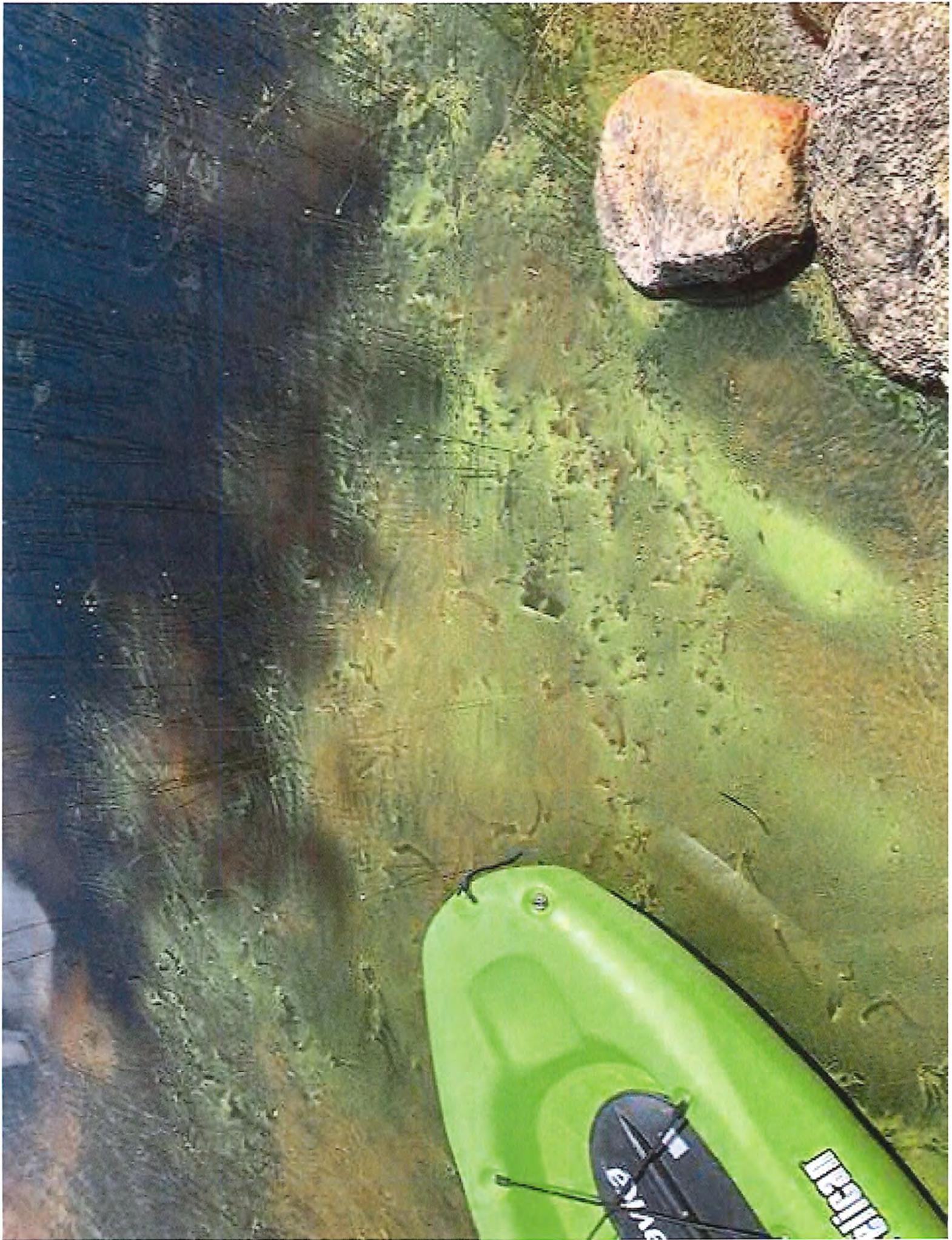
Saguenay (Québec) G7X 8L6

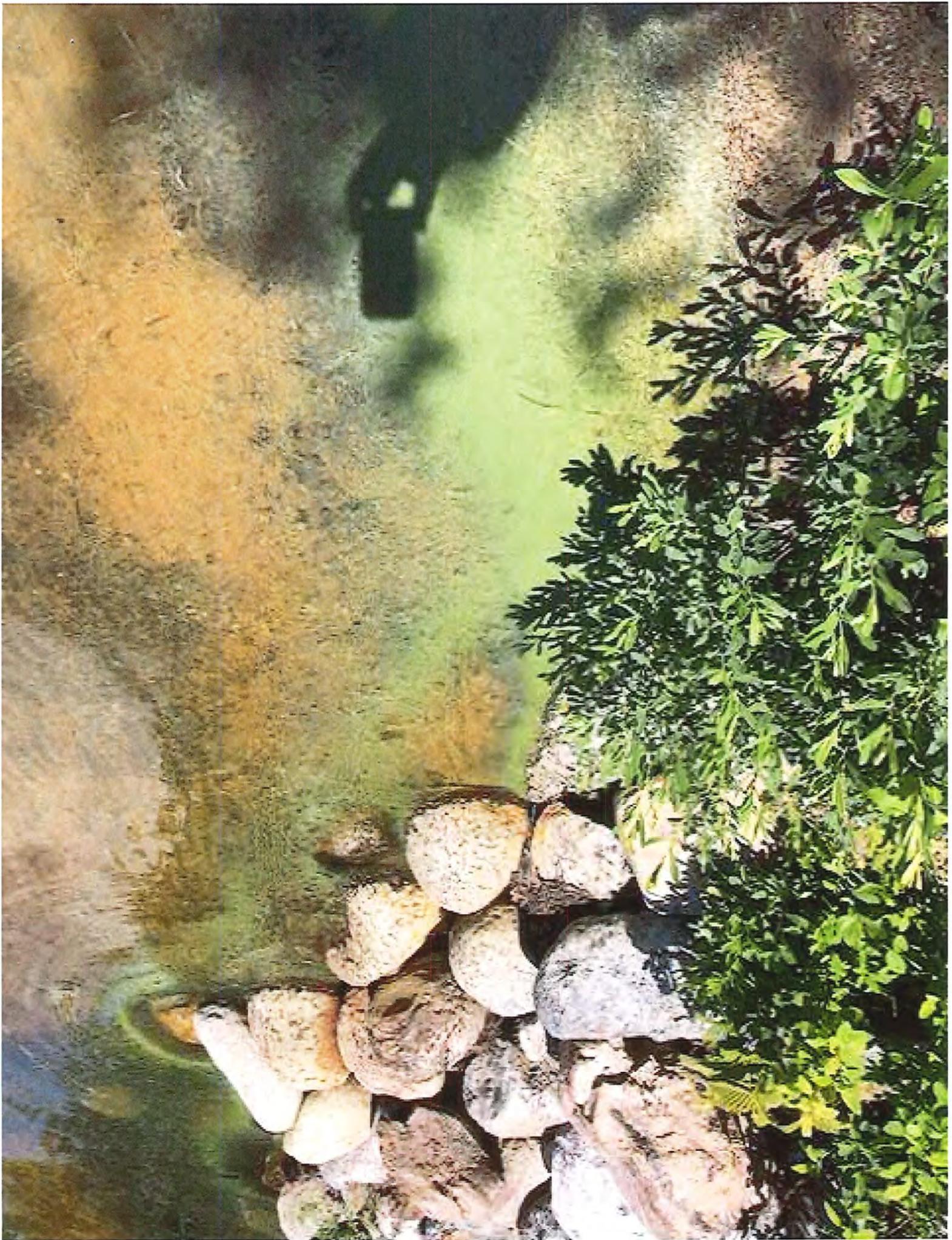
Téléphone : 418 695-7883

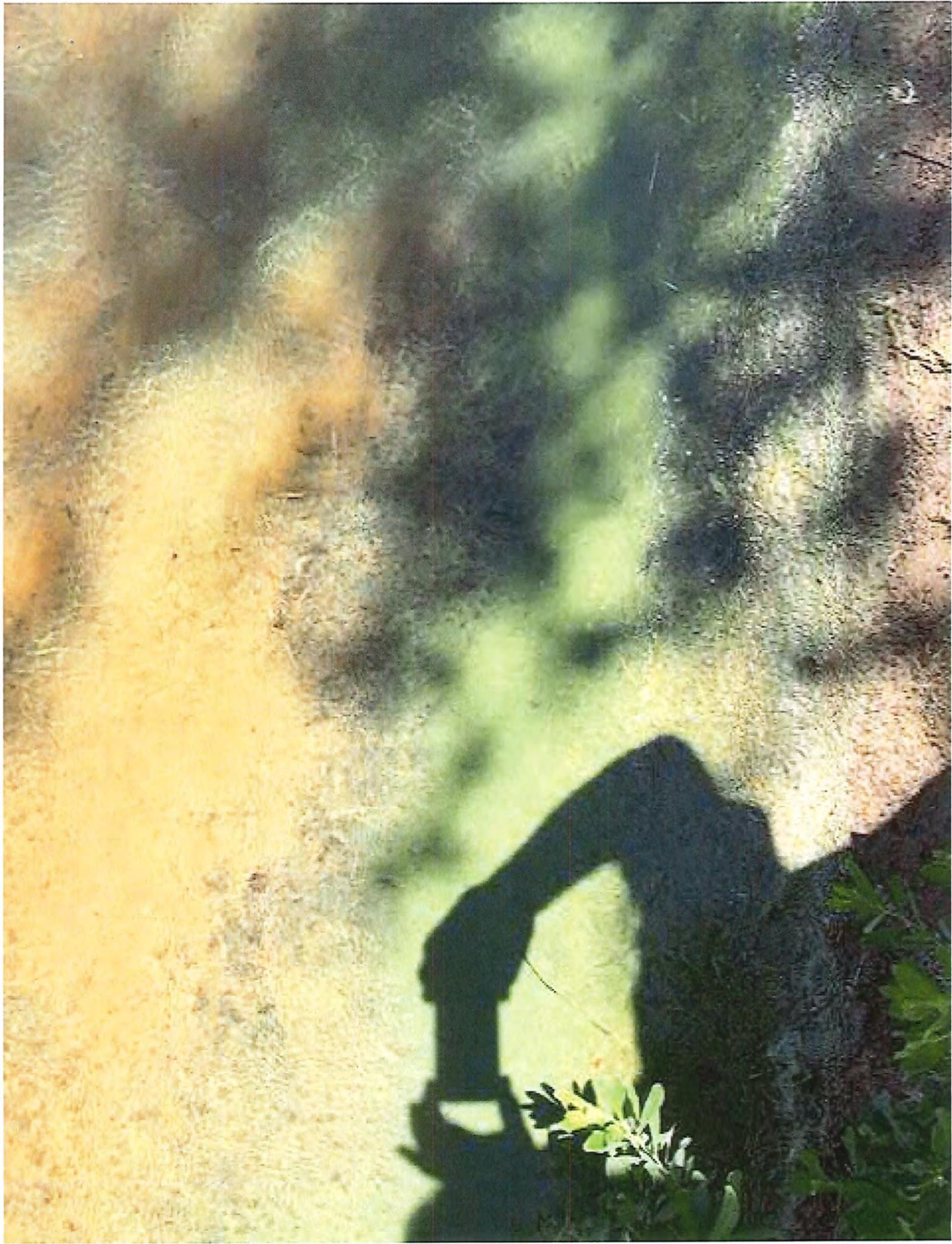
Télécopieur : 418 695-7897

Courriel : [saguenay-lac-saint-jean@environnement.gouv.qc.ca](mailto:saguenay-lac-saint-jean@environnement.gouv.qc.ca)











**De :** [CCEQ DR02](#)  
**À :** [Ben Othman, Nour](#)  
**Cc :** [Plainte Naturel DR02](#); [Aubut-Collard, Samantha](#)  
**Objet :** TR: Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries  
**Date :** 11 juillet 2024 09:55:15  
**Pièces jointes :** [Algues bleues verts au lac noir.zip](#)

---

**\*\*Pièce jointe\*\***

Bon matin! On a reçu ce constat visuel de cyanobactéries!

# Demande SAGO : 200873095  
# Intervention SAGO : 301762630

Merci et bonne journée!

**Florence Coulombe**

Agente de bureau

Direction régionale du contrôle environnemental du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
3950, boulevard Harvey 4<sup>e</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6  
418-695-7883 poste 30271  
[florence.coulombe@environnement.gouv.qc.ca](mailto:florence.coulombe@environnement.gouv.qc.ca)

*L'ensemble du contenu de ce courriel est confidentiel et peut inclure des informations privilégiées ou protégées.  
Toute utilisation non autorisée est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez en informer l'expéditeur et  
supprimer ce message.*

---

**De :** nepasrepondre@environnement.gouv.qc.ca <nepasrepondre@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé :** 10 juillet 2024 16:00  
**À :** CCEQ DR02 <cceq.dr02@environnement.gouv.qc.ca>  
**Cc :** Bourbonnais, Nathalie <Nathalie.Bourbonnais@environnement.gouv.qc.ca>  
**Objet :** Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom du plan d'eau : lac noir  
Région administrative : Saguenay—Lac-Saint-Jean  
Municipalité : Passes-Dangereuses  
Date et heure de l'observation : 2024-07-07 11:25  
Localisation des secteurs touchés :

art. 53-54

## 2. OBSERVATIONS DE LA FLEUR D'EAU

### Couleur :

- Verte
- Turquoise
- Rougeâtre
- Autre

### Apparence et intensité :

- Catégorie 1
- Catégorie 2a
- Catégorie 2b
- Ne sais pas

Remarque : les séquences d'algues bleues-vert ont duré 2 à 3 jours.

### Position dans l'eau

- Mélangées dans l'eau
- Fixées sur le fond
- Amas flottants
- Fixées sur des plantes aquatiques ou des objets (roches, quai, etc.)
- Dépôts sur la rive
- Ne sais pas

Remarque :

### Étendue de la fleur d'eau :

- Inconnue
- Généralisée (au moins 75 %)
- Grande (de 50 à 75 %)
- Limitée (moins de 50 %)
- Très limitée (zone marginale)
- Absente

### Étendue de l'écume :

- Présente. Superficie totale approximative : 2000  m<sup>2</sup>  p<sup>2</sup>
- Absente
- Inconnue

## 3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PLAN D'EAU

Résidences riveraines (y compris les chalets) : 43

Moteur permis :  À essence  Électrique  Aucun  Ne sais pas

### Usages connus :

- Prises d'eau individuelles dans le plan d'eau
- Plage publique

- Autre plage fréquentés
- Baignade (y compris planche à voile, ski nautique, kitesurf, etc.)
- Navigation de plaisance
- Pêche
- Ne sais pas
- Autre Précision :

Renseignements additionnels :

Les photos des algues bleues-vert sont prises en face des derniers chalets avant de s'écouler dans la décharge du lac noir vers le petit lac de l'écluse.

Prénom et nom : art. 53-54

Courriel : art. 53-54

Adresse : art. 53-54

**Téléphone :**

Résidentiel :

Travail :

Cellulaire : art. 53-54

